

Les désaccords soufflent sur Bavois

Le 20 juin et le 1^{er} juillet ont eu lieu deux séances à la grande salle de Bavois. Une a été organisée par l'association Vents Contraires qui s'oppose au projet éolien, l'autre par CoPil, le comité de pilotage du parc éolien du plateau agricole du Coudray. Il est question de 3 à 5 éoliennes, chacune d'une hauteur totale de 230 mètres.

A la séance des opposants au projet, force est de constater qu'il y a foule. Il faut rajouter des chaises dans la grande salle où déjà 70 personnes sont assises. Au programme de la soirée, trois rencontres; un acousticien, un notaire et le secrétaire général de la fédération Paysage-libre. L'association Vents Contraires existe depuis 2018. Des craintes parcourent la population et l'association a axé la séance sur la thématique du bruit, de la perte de valeur immobilière et de l'impact sur le paysage.

En effet, pour Maurice Lanfranchi, acousticien, il ne s'agit pas d'exclure tout projet. «Il faut les mettre plus loin des habitations, et puisque ce n'est pas possible, les délocaliser.»

Le notaire Pierre-Philippe Courvoisier a expliqué à l'assistance qu'il est possible que la valeur des biens immobiliers puisse diminuer par la création du parc éolien. De par ses compétences, il a expliqué à l'assistance le devoir d'information du projet éolien aux éventuels acheteurs d'un bien. A la séance organisée par CoPil, Marc Spitzly, des Services industriels de Genève, explique que selon les études réalisées, il existe réellement une perte d'attractivité des biens immobiliers pendant la période des travaux, mais que cela se résout une fois les travaux terminés.

Véronique Rochat, présente aux deux séances, a pris la parole plusieurs fois. Elle est inquiète pour son domaine au Coudray et craint de devoir un jour rembourser une partie de son hypothèque si la banque estime que son bien a perdu de la valeur. «Je ne suis pas contre les éoliennes en général, mais il faudrait que l'on nous considère, même si notre terrain n'est pas exactement sous les pales» déclare-t-elle.

José Basset, directeur de projet de la société Vento Ludens et habitant d'Orbe, était lui aussi présent aux deux séances. Il a rappelé son engagement: «Nous ne construirons pas d'éolienne à moins de 500 mètres d'une habitation et nous respecterons la loi, notamment en terme de degré de sensibilité au bruit.»



Le parc éolien représente un investissement de 45 millions. (L'emplacement et le nombre de machines exact n'est pas encore connu.) (Photo source: Paysage-Libre Vaud)

Retombées financières

La séance organisée par CoPil n'a attiré qu'une vingtaine de personnes. Rappelons que le projet dispose de trois actionnaires: Les Services Industriels de Genève, la société Vento Ludens et la commune de Bavois, qui détient 5% du capital-actions. Il a été demandé aux habitants de proposer des idées pour utiliser le fond de soutien annuel pour la commune d'environ Fr. 50 000.- et qui doit servir pour des projets locaux d'économie d'énergie.

Bien que des rencontres entre les opposants et les actionnaires aient déjà eu lieu, beaucoup d'informations contradictoires ont été présentées lors de ces deux séances. Difficile donc pour les habitants de faire leur choix au milieu de ces informations parfois techniques.

Quelques dates concernant le projet

2008 Evaluation du site
2010 Première présentation du projet à la Municipalité et aux habitants
2011 Transmission du dossier au canton et présentation au Conseil général
2015 Création de BavoisEole SA

2016 Etude de l'impact sur la faune ailée
2017 Présentation de la Commission Energie de Bavois
2018 Création de l'association Vents Contraires
2019 Décisions positives concernant le système de rétribution de l'injection (SRI)

Un bruit intolérable pour les habitants

Plusieurs raisons motivent notre opposition au parc éolien du Coudray/ Bavois mais ce sont surtout les nuisances sonores, sous-estimées par l'ordonnance de la protection du bruit (OPB), qui animent les motivations de notre association. Le parc proche des habitations (300 à 900 m) aura des impacts conséquents sur la santé et l'effet des ombres portées ne doit pas être mésestimé. Le paysage sera massacré par ces énormes ventilateurs de plus de 200 mètres sans parler des clignotements au sommet du mât la nuit durant. A qui profitera cette énergie intermittente? Très peu aux habitants de Bavois mais beaucoup plus aux promoteurs et à certains agriculteurs qui ont mis leur terrain à disposition. Il faut également craindre une dépréciation de la valeur immobilière des bâtiments privés et communaux.

Elisabeth Rozeboom, secrétaire de l'association Vents Contraires



La population a répondu présente à la soirée des opposants aux projets. (Photo Vaïata Sourou Bron)

Un souffle nécessaire pour l'avenir

Nos enfants se mobilisent aujourd'hui face à l'urgence climatique et demandent des réponses concrètes. L'énergie éolienne en est une. N'attendons pas demain! Complément idéal à l'énergie solaire, elle est renouvelable, propre, produite localement et permettra le remplacement progressif des énergies fossiles. Elle fait aussi partie intégrante de la stratégie énergétique 2050, soutenue en 2017 par plus de 73% des Vaudois.

Les éoliennes, moulins à vent modernes, sont beaucoup moins bruyantes qu'une autoroute et leur esthétique relève de la sensibilité de chacun. L'heure est désormais à l'action. Le courage, c'est de dépasser ses préjugés, de s'informer en cas de doute. Osons soutenir avec fierté le projet éolien de Bavois!

Gwenael Blanchard, habitant Bavois



José Basset explique que la consommation en électricité de 6 000 ménages pourra être produite. (Photo Vaïata Sourou Bron)